

Auteuil-le-Roi  
Autouillet  
Bazoches-sur-Guyonne  
Behoust  
Beynes  
Boissy-sans-Avoir  
Flexanville  
Galluis  
Gambais  
Garancières  
Goupillières  
Grosrouvre  
Jouars-Pontchartrain  
La Queue-Lez-Yvelines  
Le Tremblay-sur-Mauldre  
Les Mesnuls  
Marcq  
Mareil-le-Guyon  
Méré  
Millemont  
Montfort-L'amaury  
Neauphle-le-Château  
Neauphle-le-Vieux  
St-Germain-de-la-Grange  
Saint-Rémy-L'Honoré  
Saulx-Marchais  
Thiverval-Grignon  
Thoiry  
Vicq  
Villiers-le-Mahieu  
Villiers-Saint-Frédéric



# Liste des délibérations du Conseil Communautaire Séance du 27 septembre 2023

## Etaient présents :

Laurence BACLE - Elodie BIOU (à partir du point 23-039) – Patrick BOURDEAUX – Toine BOURRAT - Willy BOYE - Françoise CHANCEL - Patricia CHARTON (à partir du point 23-041) - Jacques CHAUMETTE - Marie-Christine CHAVILLON – Dominique CHESNEAU – Emmanuelle COEURET - Annie CONNETABLE – Claude COPPIN – Grégoire CORBY – Agnès CORDONNIER - Corinne DESAUW – Thierry DOLLEANS – Sylvain DURAND – Régine FRANCOIS - Nadine GOHARD - Annick GOUELLAIN - Olivier GOUPILLON – Bertrand HAUET – Bernard JACQUES - Yves LAMBERT (à partir du point 23-041) - Christine LE BORGNE - Patrick LEMAITRE - Françoise LENARD – Annie LOBSTEIN – Michel LOMMIS - Christian LORINQUER - Sophie MAIRESSE – Magali MEJEAN - Thomas MENGELLE-TOUYA - Christiane METREAU – Céline MORAIN - Dominique NICCO - Raphaël NIVOIT – Michel NOBLET - Guy PELISSIER - Hervé PLANCHENAULT - Denise PLANCHON – Benoit POUYET – Michel RECOUSSINES - Yves REVEL – Michel ROUX – Elisabeth SANDJIVY – Didier SAUSSAY – Nadine VILLEVALOIS

## Etaient absents, excusés et représentés

Monique BUCHER	a donné pouvoir à	Thomas MENGELLE-TOUYA
Philippe EMMANUEL	a donné pouvoir à	Willy BOYE
Annie JOSEPH	a donné pouvoir à	Annie LOBSTEIN
Félicien MARGUERETTAZ	a donné pouvoir à	Yves REVEL

## **Secrétaire de séance : Denise PLANCHON**

**Membres en exercice : 58 titulaires + 21 suppléants**

**Du point 23-037 au point 23-038**

**Présents : 46                      Pouvoirs : 4                      Votants : 50**

**Du point 23-039 au point 23-040**

**Présents : 47                      Pouvoirs : 4                      Votants : 51**

**Du point 23-041 au point 23-047**

**Présents : 49                      Pouvoirs : 4                      Votants : 53**

## **Le Conseil Communautaire,**

**23-037                      APPROUVE à l'unanimité le procès-verbal du 7 juin 2023**

**23-038                      DECLARE à l'unanimité que la structure multi-accueil « Cœur d'enfants » est retirée de l'intérêt communautaire à compter de la création du SIVU « Cœurs d'enfants »**

**ADOPTE à l'unanimité les nouveaux statuts annexés à la délibération, en ce qu'il supprime la mention "Cœurs d'enfants à Neauphle-le-Château" dans la rubrique**

Auteuil-le-Roi  
Autouillet  
Bazoches-sur-Guyonne  
Behoust  
Beynes  
Boissy-sans-Avoir  
Flexanville

Gestion des structures multi-accueil de la compétence optionnelle "action sociale d'intérêt communautaire".

**PRECISE** que chaque conseil municipal des communes membres dispose de 3 mois à compter de la notification de la présente délibération pour se prononcer sur ces nouveaux statuts conformément à l'article 15 des statuts de Cœur d'Yvelines. A défaut de délibération dans ce délai, la décision des communes membres est réputée favorable

**23-039**

**ADOpte à l'unanimité** la décision modificative n°1 du budget principal selon le tableau suivant :

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Depenses	Recettes
011 - Charges à caractère général	60612 SG 020 Energie-Electricite	102 920,73 €	
042 - Operations d'ordre de transfert entre section	777 SG 01 Quote-part subv. invest transf. cote resul		102 892,00 €
042 - Operations d'ordre de transfert entre section	7811 SG 01 Rep. amort. immos corp. et incorp.		28,73 €
		102 920,73 €	102 920,73 €

Jouars-Pontchartrain  
La Queue-Lez-Yvelines

INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Depenses	Recettes
040 - Operations d'ordre de transfert entre sections	13911 SG 01 Etat et etablissements nationaux	10 134,00 €	
040 - Operations d'ordre de transfert entre sections	13912 SG 01 Regions	32 656,00 €	
040 - Operations d'ordre de transfert entre sections	13913 SG 01 Departements	59 412,00 €	
040 - Operations d'ordre de transfert entre sections	13938 SG 01 Operations financieres	690,00 €	
040 - Operations d'ordre de transfert entre sections	28181 SG 01 installations generales, agencements, aménagements	28,73 €	
041 - Operations patrimoniales	21788 MMED 410 Autres	5 420,00 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	10222 FIN 01 FCTVA	19 778,31 €	
21 - immobilisations corporelles	2111 DEVECO 61 Terrains nus	- 122 699,04 €	
041 - Operations patrimoniales	2031 MMED 410 Autres		5 420,00 €
		5 420,00 €	5 420,00 €

Le Tremblay-sur-Mauldre  
Les Mesnuls  
Marcq  
Mareil-le-Guyon  
Méré  
Millemont  
Montfort-L'amaury  
Neauphle-le-Château  
Neauphle-le-Vieux  
St-Germain-de-la-Grange  
Saint-Rémy-L'Honoré  
Saulx-Marchais

**23-040**

**ADOpte à l'unanimité** la décision modificative n°1 du budget annexe « ZA du Petit Mont selon le tableau suivant :

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Depenses	Recettes
011 - Charges à caractère général	605 - 01 Achats de matériel, équipements et travaux	18 500,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante	757 - 61 Redevances versées par les fermiers		18 500,00 €
		18 500,00 €	18 500,00 €

Vicq  
Villiers-le-Mahieu  
Villiers-Saint-Frédéric

Auteuil-le-Roi

Autouillet

Bazoches-sur-Guyonne

Behout

Beynes

Boissy-sans-Avoir

Flexanville

Galluis

Gambais

Garancières

Goupillières

Grosrouvre

Jouars-Pontchartrain

La Queue-Lez-Yvelines

Le Tremblay-sur-Mauldre

Les Mesnuls

Marcq

Mareil-le-Guyon

Méré

Millemont

Montfort-L'amaury

Neauphle-le-Château

Neauphle-le-Vieux

St-Germain-de-la-Grange

Saint-Rémy-L'Honoré

Saulx-Marchais

Thiverval-Grignon

Thoiry

Vlcq

Villiers-le-Mahieu

Villiers-Saint-Frédéric

**23-041** **AUTORISE à l'unanimité** le Président à signer l'avenant n°2 au marché de « Fourniture de repas en liaison froide destinés à la restauration des villes qui composent Cœur d'Yvelines », intégrant la commune de Neauphle-le-Vieux au lot n°2 au lieu du lot n°1 à compter du 1<sup>er</sup> septembre

**23-042** **APPROUVE à l'unanimité** le règlement intérieur de l'aire d'accueil des gens du voyage

**23-043** **AUTORISE à l'unanimité** le versement des fonds de concours suivant les tableaux ci-après :

Fonds de concours « Général » :

✓ Réhabilitation, travaux, extension et construction sur le patrimoine bâti

Commune	Objet	Montant alloué
Neauphle-le-Château	Désenfumage du CTM	4 999,50 €
Bazoches-sur-Guyonne	Réfection du toit du bureau de la directrice de l'école	3 275,00 €
Saulx-Marchais	Réfection des peintures du dortoir de l'école	3 126,18 €
Auteuil-le-Roi	Rénovation du mur arrière du relais d'Auteuil	3 822,50 €
Boissy-sans-Avoir	Entretien toiture église	4 945,19 €

✓ Travaux de voirie (limitation à 30% de l'enveloppe communale)

Commune	Objet	Montant alloué
Neauphle-le-Château	Voirie : Pose de caniveaux rte de Chevreuse	8 071,29 €

✓ Travaux d'aménagements de sécurité (dont vidéo protection) et d'accessibilité PMR

Commune	Objet	Montant alloué
Neauphle-le-Château	Rénovation des feux tricolores communaux	14 615,14 €
Le Tremblay-sur-Mauldre	Vidéoprotection	9 126,80 €

✓ Travaux favorisant le maintien du commerce local et de l'artisanat

Commune	Objet	Montant alloué
Auteuil-le-Roi	Création d'une véranda au relais d'Auteuil	16 543,22 €

Fonds de concours « Transition Energétique » :

Auteuil-le-Roi  
 Autouillet  
 Bazoches-sur-Guyonne  
 Behoust  
 Beynes  
 Boissy-sans-Avoir  
 Flexanville  
 Galluis  
 Gambais  
 Garancières  
 Goupillières  
 Grosrouvre  
 Jouars-Pontchartrain  
 La Queue-Lez-Yvelines  
 Le Tremblay-sur-Mauldre  
 Les Mesnuls  
 Marcq  
 Mareil-le-Guyon  
 Méré  
 Millemont  
 Montfort-L'amaury  
 Neauphle-le-Château  
 Neauphle-le-Vieux  
 St-Germain-de-la-Grange  
 Saint-Rémy-L'Honoré  
 Saulx-Marchais  
 Thiverval-Grignon  
 Thoiry  
 Vicq  
 Villiers-le-Mahieu  
 Villiers-Saint-Frédéric

Commune	Objet	Montant alloué
Méré	Installation de pompes à chaleur de haute performance	19 165,37 €
Boissy-sans-Avoir	Remplacement des éclairages dans l'école et SDF (Led)	4 800,00 €
Boissy-sans-Avoir	Installation d'une PAC école Les Buissonniers	8 596,54 €
Boissy-sans-Avoir	Rénovation couverture et pose de panneaux photovoltaïques école	13 311,00 €
Boissy-sans-Avoir	Rénovation du système de chauffage du logement communale	3 003,70 €
Neauphle-le-Château	Rénovation de l'éclairage public	89 918,00 €
Bazoches-sur-Guyonne	Mise en place de l'éclairage solaire dans 3 sentes piétonnes	7 207,28 €
Auteuil-le-Roi	Pose de volets à l'école	3 057,02 €
Saint-Rémy-l-Honoré	Remplacements fenêtres et portes de l'école	24 609,78 €
Villiers-Saint-Frédéric	Changement des menuiseries école maternelle	31 316,55 €
Villiers-Saint-Frédéric	Pose de faux plafonds chauffant écoles	17 019,57 €
Mareil-le-Guyon	Rénovation des lampes EP en LED	7 700,00 €
Beynes	Rénovation toiture maison des anciens	38 015,00 €

**AUTORISE** le Président à signer les conventions et autres documents relatifs à ce fonds de concours

**23-044** **DECIDE à l'unanimité** le recours au contrat d'apprentissage

**DECIDE** de conclure dès la rentrée scolaire un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation
Sport	1	BP JEPS Activités Aquatiques et de la Natation	9 mois

**PRECISE** que les dépenses correspondantes, notamment salaires et frais de formation, seront inscrites au budget principal, au chapitre 12

**AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les centres de formation d'apprentis

**23-045** **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité 2022 de la CCCY

**PRECISE** que ce rapport doit être communiqué par les maires des communes membres à leurs conseils municipaux

**23-046** **PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité « déchets ménagers » 2022 de la CCCY

**PRECISE** que ce rapport doit être communiqué par les maires des communes membres à leurs conseils municipaux

**23-047** **PREND ACTE** du rapport d'activité 2022 de la société Maison Bleue pour la gestion de la structure multi accueil « Cœurs d'enfants ».



**Le Président,**

**Hervé PLANCHENAUT**